

Courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 438

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La défaite des quarante heures

Nets sourires de satisfaction dans les milieux patronaux, soulagement mal dissimulé dans les hautes sphères syndicales : la parenthèse est refermée, le pensum est abrégé, la quête des signatures pour la semaine de quarante heures est interrompue, les grandes manœuvres lancées depuis plus d'une année (dès le congrès de Bâle) pour désamorcer l'initiative des Organisations progressistes (POCH) sur les quarante heures sont suspendues.

A vrai dire, on est en droit de se demander si, depuis la votation fédérale de décembre 1976 sur les propositions du POCH, le « texte de l'Union syndicale pour des quarante heures progressivement (à un rythme soigneusement calculé pour répondre aux exigences patronales) a rencontré, à un moment quelconque, un véritable écho. En tout cas pas parmi les têtes de l'Union syndicale qui protestent aujourd'hui (voir les dernières déclarations du secrétaire romand Jean Clivaz) n'avoient jamais caché leurs préférences pour la voie contractuelle (négociations par le biais de conventions collectives)...

Ce jet de l'éponge, où trouve-t-il sa justification ? Certainement pas dans des contingences pratiques (délai, nombre de signatures) : qui fera croire qu'une organisation aussi puissante que l'Union syndicale n'était pas capable d'un dernier coup de collier à la fin de l'année dernière pour trouver les cinq mille signatures qui manquaient ? et ce n'est pas non plus le cap des cent mille signatures à fin 1979 qui devait l'effrayer...

Il faut chercher ailleurs : dans le scepticisme de la hiérarchie syndicale, dans la crainte de ces mêmes milieux de ne parvenir à franchir le cap, « in extremis », que grâce au soutien de l'extrême-gauche qui offrait publiquement son aide — c'était de bonne guerre ! — en décembre dernier, dans la désaffection de la « base » pour une idée galvaudée pendant la campagne de dénigrement de

l'initiative POCH, pour une revendication qui ne fait plus le poids face aux contingences de la sécurité de l'emploi, face au rêve de l'augmentation des jours de vacances (là au moins, entend-on, on sait pourquoi les cadences augmentent et pourquoi le poids du travail s'alourdit le reste de l'année, tandis qu'une diminution à peine visible de la semaine...)?

Reste que l'une des revendications majeures du mouvement ouvrier, celle qui conditionne en réalité toute transformation sociale, la réduction du temps de travail hebdomadaire, a du plomb dans l'aile. Même si, sur ce point, des progrès ont été enregistrés dans le monde horloger et celui des typographes, on voit mal comment les négociateurs syndicaux pourraient porter efficacement cette exigence face aux patrons après ce qu'il faut bien appeler une lourde défaite.

Construction de logements : la fin du « boom »

Le « boom » de la construction de logements, c'est bien fini ! Voyez plutôt la dégringolade ! Dans les communes suisses de plus de 10 000 habitants, on construisait, en 1973, un peu plus de 30 000 nouveaux logements; en 1974 le total était de 28 000; en 1975 on plafonnait à 23 000; l'année suivante, on atteignait péniblement les 14 000; et en 1977, de janvier à novembre, le nombre de nouveaux logements construits était de 10 300. S'attaquera-t-on désormais sérieusement au problème de la rénovation ?

COURRIER

Une remarque, un rappel à Gil Stauffer

J'imagine la petite lueur de satisfaction, de délectation de Gil Stauffer à la relecture de sa diatribe consacrée à ces sportifs balourds et vénaux sous

le titre « Les écuries de courses d'Augias ». Une fois de plus il avait pourfendu le sot à coups d'images fortes, dans ce style qui se veut provocateur et didactique (DP 437).

Il avait même veillé au point sur les i afin que l'on ne puisse confondre les hétaïres des hétaires. Les champions sportifs ne seront jamais des nobles ! Je n'ai nulle envie de réfuter cette attaque outrancière en me livrant aux mêmes pirouettes littéraires. J'en appelle seulement à la vocation première de « Domaine public ». J'ai la faiblesse de croire que cet hebdomadaire lutte afin que l'existence soit moins rebutante aux plus humbles. Or ceux-ci ne disposent pas du savoir de Gil Stauffer. Le sport, même commercialisé, même commenté par ces journalistes sportifs que vous méprisez, leur sert de dérivatif. Un interlude indispensable à celui qui chaque jour accomplit un labeur sans grandeur. Il n'a pas lui de vie intérieure. Comment aurait-il conscience, avec Jules Benda, de « La trahison des clercs » ?

Jacques Ducret
journaliste sportif

[Voir, dans le même numéro de DP, notre texte sur les revendications légitimes des maîtres de sport dans les écoles genevoises; un texte qui éclaire la diatribe de Gil Stauffer. Réd.]

MERCI MONSIEUR CHAPÉE !

Une page se tourne à « Domaine Public ». M. Jean Chapée quitte l'imprimerie Fawer pour aller exercer ses (multiples) talents dans une autre entreprise.

M. Chapée, c'est le linotypiste-détective qui a su pendant des années déchiffrer les manuscrits les plus obscurs livrés par la rédaction; c'est l'érudit qui a su suivre les méandres les plus subtils de la « pensée » des rédacteurs et traduire le tout comme il le fallait; c'est le virtuose que les retards dans la livraison des copies n'ont jamais rebuté; c'est enfin l'interlocuteur valable qu'il nous fallait à l'« atelier ». DP doit beaucoup à M. Chapée. Merci, bonne route !